



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-70245>

Département(s) de publication : 50

Annonce n° 25-70245

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-67181

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Département de la Manche

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 22500502400081

**Ville :** Saint-Lo

**Code postal :** 50050

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 50

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Commune de Mortain-Bocage Phase 1 : RD 487E1 - Aménagement de la rue de Versailles Phase 2 : RD 246 - Aménagement de la rue du Clos Neuf

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45200000

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** La présente consultation est passée dans le respect des dispositions des articles R. 2123-1, R. 2123-4 et R. 2123-5 du Code de la commande publique selon une procédure adaptée ouverte avec négociation éventuelle. À titre indicatif, il est prévu que les prestations commenceront pour : - Phase 1 : RD 487E1 - Aménagement de la rue de Versailles au mois d'Octobre 2025 - Phase 2 : RD 246 - Aménagement de la rue du Clos Neuf au mois de Février 2026 Le délai d'exécution travaux global est fixé à 10 mois. La durée de la période de préparation pour chacune des phases est de 1 mois le délai d'exécution des travaux : - Phase 1 : RD 487E1 - Aménagement de la rue de Versailles : 4 mois. - Phase 2 : RD 246 - Aménagement de la rue du Clos Neuf : 6 mois. Le taux de l'avance est fixé à 10 % du montant du marché

**Critères d'attribution :** énoncé dans le Rc

### Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 17/07/2025 à 12h00, lire 24/07/2025 à 12h00

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/06/2025**